



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 28 février 2018 à 19 h, au 7450, boul Cousineau à Saint-Hubert.

**Sont présents :**

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Mandat
Alain Brissette	X		Parent (1 an)
Lison Chalut	X		Parent (1 an)
Samir Lfarouk		x	Parent (1 an)
Philippe Leblond	X		Parent (1 an)
Isabelle Rousseau	X		Parent (2 ans)
Nathalie Kleber	X		Parent (2 ans)
Patrick Messier	X		Parent (2 ans)
Virginie Sarria	X		Parent (2 ans)
Francis Amyot		x	Personnel enseignant (1 an)
Hélène Lévesque	X		Personnel enseignant (1 an)
Michel Maheu		x	Personnel enseignant (1 an)
Martine Blanche	X		Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud	X		Personnel enseignant (1 an)
Valérie Crusson	X		Personnel enseignant (1 an)
Caroline Vandal	X		Personnel de soutien tech. adm. (1 an)
Carole Leblanc	X		Personnel professionnel (1 an)
Emma Leblond	X		Élève – secondaire 4 (1 an)
Karl Alary		x	Élève – secondaire 5 (1 an)
			Communauté (1 an)
			Communauté (1 an)
Nadia Caron	x		Direction

24-CE-17-18

**1. Ouverture de l'assemblée et accueil**

La séance ouvre à 19 h 10. Madame Sarria souhaite la bienvenue à tous.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Adoption du procès-verbal du 11 et 17 janvier 2018
5. Suivis au procès-verbal du 11 et 17 janvier 2018
6. Correspondance reçue
7. Les rapports de reddition de compte
  - 7.1. De la présidente
  - 7.2. De la direction
    - 7.2.1 Maquette 2018-2019
    - 7.2.2 PEVR
8. Les travaux du conseil
  - 8.1 Critères de sélection de direction d'école
  - 8.2 Appareils technologiques
  - 8.3 Activités étudiantes et campagnes de financement

9. Les affaires nouvelles (point d'information)
  - 9.1 Rencontre parents-enseignants
10. Parole aux représentants
  - 10.1 Représentants des élèves
  - 10.2 Représentants des membres du personnel
  - 10.3 Représentant des parents
  - 10.4 Représentant du comité de parents
11. Levée de l'assemblée

25-CE-17-18

Madame Nadine Robichaud, appuyée par madame Martine Blanche, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

### **3. Période de questions du public**

Aucun membre du public présent.

### **4. Adoption du procès-verbal du 11 et 17 janvier 2018**

26-CE-17-18

Madame Carole Leblanc, appuyée par madame Valérie Crusson, propose l'adoption du procès-verbal du 11 janvier avec l'ajout de la phrase suivante dans le point 3 : Protocole à appliquer de la même façon par tous (équipe de direction).

Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal du 17 janvier : Les membres du CE demandent qu'au point 7.2.1, les arguments présentés par les membres du personnel et les élèves soient ajoutés. D'autres corrections mineures sont également soulevées. L'adoption est reportée à la prochaine rencontre.

### **5. Les suivis au procès-verbal du 11 et 17 janvier 2018**

#### *Suivis du procès-verbal du 11 janvier 2018*

Le procès-verbal de la rencontre du 11 janvier a été transmis à madame Siméon directrice responsable du dossier plan de lutte afin que le comité puisse en tenir compte dans l'élaboration du prochain plan de lutte.

#### *Suivis du procès-verbal du 17 janvier 2018*

Il y a deux semaines environ, les coordonnateurs des programmes d'arts se sont rencontrés afin d'échanger sur ce qui se fait actuellement. Nous sommes aussi en attente de la politique de la CSMV pour les couleurs-écoles.

### **6. Correspondance reçue**

-Infolettres de la Fédération des Comités de parents : reçues par courriel à l'adresse de l'école. Madame Vandal a transmis le courriel à tous les membres du CE, sur réception.

-Offre de campagne de financement « Le Tremplin » : Faire circuler cette proposition auprès des organisateurs d'activités et de voyages.

## 7. Rapport de reddition de compte

### 7.1 De la présidente

### 7.2 De la direction

#### 7.2.1 Maquette 2018-2019

Suite au dernier CE, madame Caron a revu le comité maquette et a renommé ses craintes en lien avec les résultats de français. Il sera de la responsabilité de tous de travailler en collaboration pour éviter que ce changement affecte les résultats de français.

La maquette présentée ce soir au CE est donc la maquette qui avait été votée par l'assemblée des enseignants.

Madame Hélène Lévesque demande le vote sur l'adoption de la maquette 2018-2019 telle que soumise aux membres du CE.

Résultats : 8 pour, 3 contre et 3 abstentions. La maquette telle que présentée ce soir est adoptée à la majorité.

27-CE-17-18

#### 7.2.2 PEVR

Madame Caron rappelle que les membres du CE ont reçu un sondage à compléter en lien avec le PEVR.

Mme Caron présente la demande de consultation auprès des membres du CE au sujet du PEVR. Les membres du CE ont 7 objectifs à classer en ordre de priorité et ensuite le tout sera soumis à la CSMV. Madame Caron apporte des précisions propres à l'école André-Laurendeau.

Madame Sarria suggère une discussion d'une vingtaine de minutes sur le sujet.

Après discussion, les membres mandatent madame Caron afin de soumettre les priorités dans l'ordre suivant :

# PRIORITÉ		OBJECTIF	VOTRE EXPLICATION
1	1	<b>La maîtrise de la langue : littératie</b>	Si la maîtrise de la langue est améliorée, il y aura des retombées positives tant en français que dans les autres matières et cela aura un impact direct sur le taux de diplomation. <i>*Il existe une interrelation entre l'environnement de l'établissement, la maîtrise de la langue et la diplomation.</i>
1	2	<b>La diplomation et la qualification</b>	La diplomation et la qualification sont les missions premières de l'école. <i>*Il existe une interrelation entre l'environnement de l'établissement, la maîtrise de la langue et la diplomation.</i>
1	3	<b>L'environnement de l'établissement</b>	Il est essentiel d'avoir un milieu sain et sécuritaire afin que les élèves soient disponibles aux apprentissages. <i>*Il existe une interrelation entre l'environnement de l'établissement, la maîtrise de la langue et la diplomation.</i>
2	4	<b>Le lien école-famille</b>	L'implication et la collaboration des parents sont essentielles à la réussite et à l'épanouissement des élèves. Un désir constant d'optimiser la communication entre l'école et la famille est primordial.

2	5	<b>L'équité</b>	Un effort constant doit être fait pour prendre en considération les différences entre les groupes d'élèves tels que les garçons, les élèves en difficulté et les élèves HDAA. Il faut penser à adapter l'enseignement et les façons de faire avec ces différents types de clientèle.
3	6	<b>Le cheminement scolaire</b>	L'école secondaire a peu de pouvoir sur l'âge de l'élève lors de son entrée au secondaire ou sur son cheminement vécu au primaire (redoublement ou non). Un souci particulier doit être accordé à la transition primaire-secondaire.
4	7	<b>Les liens école-partenaires</b>	Cet élément n'est pas jugé prioritaire, car il a peu d'impact direct sur la réussite des élèves.

## 8 Les travaux du conseil

### 8.1 Critères de sélection de direction d'école

Les membres ont pris connaissance du document transmis par courriel avant la réunion.

CONSIDÉRANT : que Madame la Directrice a déposé et présenté aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau le document concernant les critères de sélection de la direction d'établissement;

CONSIDÉRANT : qu'il est recommandé de ramener l'expérience d'enseignement requise à 10 années, et d'exiger d'avoir complété la moitié des 30 crédits du diplôme de deuxième cycle en lien avec les fonctions;

CONSIDÉRANT : la taille de l'établissement, l'offre de son programme Quatu'Arts et l'offre de son programme d'enseignement intermédiaire (PEI);

CONSIDÉRANT : qu'il est recommandé par le conseil d'établissement que parmi les critères de sélection, une attention particulière soit portée à la communication (Direction d'école possédant des forces en communication);

CONSIDÉRANT : qu'il est recommandé par le conseil d'établissement que la direction d'école possède ou démontre de l'intérêt pour les arts.

CONSIDÉRANT : qu'il est recommandé par les membres du conseil d'établissement de maintenir le personnel de direction en poste pour une période minimale de 3 années afin de favoriser la stabilité du milieu.

CONSIDÉRANT : qu'il est suggéré par le conseil d'établissement qu'un enseignant ne soit pas assigné à un poste de direction dans le même milieu sans qu'il n'y ait eu une coupure entre les deux mandats.

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Valérie Crusson et appuyée par madame Nadine Robichaud, il est résolu à l'unanimité :

28-CE-17-18

DE MANDATER : Madame la directrice pour faire parvenir une copie de la présente résolution à la Commission scolaire Marie-Victorin pour qu'elle assure le suivi nécessaire à leurs demandes.

## 8.2 Appareils technologiques

- Les membres prennent connaissance de la règle de conduite en vigueur et madame Caron explique la réalité vécue au sein de l'école.
- Dans la région du Saguenay, un élève a eu gain de cause suite à la confiscation de son appareil en dehors des heures de classe.
- Est-ce qu'un contrat pourrait être envisageable entre les élèves, les parents et l'école?
- Préoccupation sur l'utilisation des appareils technologiques en dehors des heures de classe.
- Importance de l'éducation et la sensibilisation chez les jeunes et chez les parents sur l'utilisation des technologies.
- Plusieurs parents se sentent dépassés par l'avancée des technologies.
- L'utilisation d'une boîte pour y déposer les cellulaires dans chacune des classes pourrait-elle être envisageable?
- Brouilleur d'ondes pendant les heures de cours, serait-ce envisageable?

## 8.3 Activités étudiantes, voyages et campagnes de financement

Madame Sarria présente les activités, campagnes de financement et voyages. Mme Hélène Lévesque, appuyée par madame Valérie Crusson, propose l'approbation de l'activité soumise. Approuvé à l'unanimité.

29-CE-17-18

## 9 Les affaires nouvelles (point d'information)

### 9.1 Rencontre parents-enseignants

- La 2<sup>e</sup> rencontre de parents a eu lieu la semaine dernière. Un changement d'emplacement a été fait pour les enseignants du PEI et cela semble avoir été plus efficace.
- Une école secondaire de la CSMV a fonctionné sur le principe de rencontre doodle. Chaque enseignant invite dans un premier temps les parents qu'il souhaite rencontrer. Une semaine plus tard, les autres parents souhaitant rencontrer l'enseignant peuvent demander un rendez-vous dans les plages horaires restantes.
- Les membres du CE demandent que l'équipe de direction et les enseignants échangent ensemble sur une nouvelle formule pour la rencontre de parents. Le point sera rediscuté au CE du mois de mai.

## 10 Parole aux représentants

### 10.1 Représentants des élèves

- Proposition d'une élève du conseil des élèves : Journal étudiant sur site Internet
- Question : Est-ce possible que la présence de l'équipe de direction dans les corridors ait diminué?

### 10.2 Représentants du personnel

- Recommence à sentir l'absence des membres de la direction sur le plancher pendant les périodes de pauses et l'heure du dîner des élèves.
- Projet d'art dramatique cette année avec les élèves de l'école Vent-Nouveau
- Secondaire en spectacle a eu lieu le 15 février. Les élèves suivants iront représenter notre école lors de la finale régionale le 23 mars prochain à l'école secondaire De Mortagne : Kelly-Ann Vallée et Charlie Boileau (3<sup>e</sup> sec.) pour leur prestation de danse et Camille Michaud-Tran (3<sup>e</sup> sec.) pour sa prestation de chant. Clara Dagenais (1<sup>re</sup> sec.) s'est mérité la mention coup de cœur.
- 2 équipes de futsal se sont classées pour participer aux finales régionales soient le cadet masculin dans la division D3 et le juvénile masculin dans la division D2
- Bogdan Matéi représentera l'école au lancer du poids lors du championnat provincial d'athlétisme le 15 avril prochain.

### 10.3 Représentants des parents

- Présence direction dans les aires étudiantes. Est-ce qu'il y a une possibilité qu'un horaire de présence des membres de la direction soit fait? Les élèves sont plus calmes quand des membres de la direction sont sur le plancher.

- Il semble qu'on n'oserait pas trop demander aux élèves leurs cartes étudiantes.
- Possibilité de circulation de drogues, un partenariat avec la communauté est-il envisageable? Il serait souhaitable de faire des vérifications fréquentes des casiers afin de dissuader les élèves. Peut-être un policier avec un chien pisteur? Les membres sont conscients qu'il y a probablement circulation occasionnelle de drogues dans la plupart des écoles secondaires.
- Éléves policiers ont des stages à faire : Serait-ce une ressource envisageable pour une présence occasionnelle dans l'école?

#### 10.4 Représentant du comité de parents

- Madame Rousseau s'est absentée à la dernière rencontre

#### 11 Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre prend fin à 20 h 49



Virginie Sarria, Présidente



Nadia Caron, directrice

Adopté à la séance du 09052018